34 La commune, la municipalité

A Comment ma commune s'appelle-t-elle ?

Saint-Émilion

1 Comment cette commune s'appelle-t-elle ?

2 Y a-t-il un panneau comme celui-ci à l'entrée de ta ville ou de ton village ?

3 Quel est le nom de ta commune ?

4 Comment appelle-t-on ses habitants ?

5 Nomme quelques communes voisines.

B Pourquoi va-t-on à la mairie ?

Belfort

6 Décris cet hôtel de ville.

7 EMC Quels sont les symboles républicains visibles ?

8 Et dans ta commune : où se trouve la mairie ? Comment est-elle ?

9 À quelles occasions y es-tu déjà allé(e) ?

Chaque commune a une mairie ou un hôtel de ville.
On y inscrit les enfants à l'école ou à la cantine.
On y trouve l'état civil.
On y célèbre les mariages.

C Qui s'occupe de la commune ?

Reims

10 **Combien y a-t-il d'habitants dans ta commune ?**

11 EMC **Comment s'appelle le ou la maire de ta commune ?**

12 EMC **Qui l'a choisi(e) ?**

Dans chaque commune, les habitants élisent des conseillers municipaux. Ceux-ci désignent un ou une maire.

D Que fait la municipalité ?

13 **Décris ce paysage.**

14 **À ton avis, qui décide de l'endroit où l'on peut construire de nouveaux bâtiments ?**

15 **Imagine une raison pour laquelle la municipalité pourrait interdire la construction d'un bâtiment.**

La municipalité prend les décisions pour la commune :
où construire un bâtiment ;
à qui confier la préparation des repas de la cantine ;
où installer une piste cyclable ;
comment organiser le ramassage des poubelles...

Paris

Ce que j'ai compris

Réalise la fiche d'identité de ta commune : son nom, celui des habitants, l'adresse de la mairie, les occasions d'y aller, le nom du ou de la maire, une décision prise par la municipalité...

Ma boîte à mots

une commune : une ville, un village dirigé par un(e) maire.

l'état civil : le service chargé de noter les informations sur l'identité et la situation (naissance, mariage, décès) d'une personne.

l'hôtel de ville, la mairie : le bâtiment qui abrite les services de la municipalité.

la municipalité : l'ensemble des personnes élues pour s'occuper de la commune.